

ra

RAPPORT ANNUEL
FONDATION FOCH

2016

5

ÉDITORIAL

6

LA FONDATION
EN BREF

8

GOUVERNANCE

10

FAITS
MARQUANTS

12

LES ACTIONS
CLÉS DE LA
FONDATION
FOCH

14

LE MESSAGE
DU TRÉSORIER

15

INFORMATIONS
FINANCIÈRES
EN BREF

16

LE BILAN

17

COMPTE DE
RÉSULTAT

SOMMAIRE

18

COMPTE
EMPLOI
RESSOURCES

20

LETTRE DE
CERTIFICATION
DU
COMMISSAIRE
AUX COMPTES

22

ILS NOUS
FONT
CONFIANCE

ÉDITORIAL

Pour notre Fondation, 2016 est d'abord l'année de la première mise en pratique de sa nouvelle gouvernance.



PAR **M. JEAN-LOUIS BÜHL**,
Président de la Fondation Foch depuis juillet 2013

A la suite de la parution de l'arrêté du 29 février consacrant des statuts profondément actualisés, et en présence du Préfet des Hauts de Seine, commissaire du Gouvernement, le nouveau Conseil d'administration a été installé en mars. Sa composition, moins nombreuse que précédemment, réunit des représentants d'une association franco-américaine, d'institutions du domaine de la santé et des collectivités territoriales, un représentant des médecins, des personnes qualifiées, et des représentants des familles fondatrices. L'élargissement et la diversification des compétences représentées réaffirment clairement la vocation sanitaire de notre œuvre et l'ouvre plus largement sur son environnement, favorisant ainsi le dialogue et la transparence.

Les compétences et la responsabilité pérenne de la Fondation à l'égard de son hôpital ont été clairement réaffirmées, avec la possibilité pour elle d'en déléguer l'exploitation. Dans ce cas, la collaboration des deux entités juridiques est organisée de sorte que chacun des Conseils exerce ses responsabilités propres, avec deux bureaux totalement distincts, mais leur coopération est facilitée par la présence d'administrateurs communs et d'un président de l'hôpital issu de la Fondation.

Ce nouveau Conseil m'a fait l'honneur de sa confiance en me reconduisant à sa présidence et il me permet ainsi de servir l'ambition réaffirmée de la Fondation pour son hôpital. Les travaux de fin d'année ont d'ailleurs conduit à approuver un important programme de soutien à différents projets.

Cette année a permis également de moderniser la gestion quotidienne de la Fondation. La nouvelle direction s'est en effet attachée à actualiser et à sécuriser les outils de gestion, renforcer la traçabilité comptable et financière, assurer la diversification des canaux de communication, notamment numérique, avec les donateurs ainsi que la proximité avec les acteurs de l'hôpital.

LABEL

Enfin,
après une instruction
approfondie,
le Comité de la Charte
a attribué
à notre Fondation le label

« DON EN
CONFIANCE »

gage de rigueur et de respect
des donateurs.

Au terme de cet exercice, la Fondation est donc mieux armée encore pour servir les philanthropes et mécènes qui ont décidé de soutenir sa mission. Elle est fière de pouvoir contribuer, grâce à eux, à servir l'excellence de l'hôpital Foch.

NOS MISSIONS

Recherche

Soutenir les activités de recherche de l'hôpital, levier indispensable pour améliorer les soins et accroître les chances de guérison.



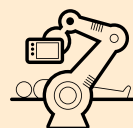
Rénovation

Garantir l'amélioration du fonctionnement de l'hôpital notamment par des rénovations de services ou la création de nouveaux lieux favorisant le bien-être des patients.



Equipements

Acquérir des équipements de haute technologie tout en plaçant le patient au cœur de nos préoccupations en lui assurant des soins personnalisés.



Formation

Participer à la formation de futurs médecins et personnels soignants par le financement de bourses d'études notamment à l'étranger, d'un centre de simulation, et de Diplômes Universitaires en Simulation.



La Fondation Foch soutient aussi...

Reconnu pour sa mission d'enseignement, l'hôpital Foch fait l'objet d'une convention hospitalo-universitaire avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et la faculté de médecine de Paris-Ouest Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans ce cadre, la Fondation Foch accorde des bourses aux médecins notamment pour leur année de formation à l'étranger nécessaire à l'obtention du statut de Professeur des Universités – Praticien Hospitalier.

Fondation à vocation solidaire, la Fondation Foch apporte un soutien financier aux malades qui ne peuvent faire face aux frais relatifs aux soins pratiqués par l'hôpital ou à l'achat de prothèses.



Attribution des financements

La Fondation Foch, reconnue d'utilité publique, fait appel à la générosité du public pour mener à bien les projets de l'hôpital Foch.

Les projets sont proposés par les différents services et validés par le Directeur Général et le Conseil d'Administration de l'hôpital. Après cette étape de validation, ils sont transmis à la Fondation qui les soumet à son Bureau puis, en dernière instance, à son Conseil d'Administration, qui détermine ainsi les différents dossiers qui seront retenus et soutenus financièrement.

La Fondation Foch communique sa décision à l'hôpital, définit le mode de financement (fonds propres, mécénat, marketing direct, appel à la générosité des patients). Elle lance les éventuelles campagnes de collecte, puis verse les fonds à l'hôpital, en s'assurant de la traçabilité des versements pour chaque projet soutenu.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 1 -
M. **JEAN-LOUIS BÜHL**
PRÉSIDENT
Trésorier-payeur général (h)
Ancien IGAS

- 2 -
MME **ISABELLE KNOCK-MÉO**
VICE-PRÉSIDENTE
Administratrice civile hors classe
au Ministère de l'Économie
Ex-secrétaire générale du Codice

- 3 -
M. **GUILLAUME D'HAUTEVILLE**
TRÉSORIER
Vice-Chairman
d'Access Industries

- 4 -
M. **ANTOINE BALSAN**
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Responsable et membre
de plusieurs associations,
ex-consultant

- 5 -
M. **JEAN-SEBASTIEN LETOURNEUR**
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Président d'Honneur
de l'UNIDEN

- 6 -
M. **HENRI BALSAN**
Directeur Régional Île-de-France
Directeur Délégué Grand Paris
Direction Institutions France et Territoires

- 7 -
MME **BRIGITTE BONAN**
Présidente de la Commission Médicale
d'Établissement de l'hôpital Foch
Pharmacien Chef de Service

- 8 -
M. **CHRISTIAN DUPUY**
Maire de Suresnes
Vice-Président du Conseil Départemental
des Hauts-de-Seine
Vice-Président du Territoire Paris Ouest la Défense

- 9 -
MME **ALEXANDRA FOURCADE**
Conseillère départementale des Hauts-de-Seine
Premier Adjoint au Maire de Neuilly-sur-Seine

- 10 -
M. **OLIVIER JOËL**
Président de la Cité des Fleurs-Diaconesses

- 11 -
MME **MARIE NUGENT-HEAD**
Présidente Printempia Corp.

- 12 -
M. **ANTOINE PERRIN**
Administrateur de la FEHAP

- 13 -
M. **ALAIN DE POLIGNAC**
Administrateur de l'association
française de l'Ordre de Malte
Ingénieur chimiste – œnologue

- 14 -
M. **MICHAEL SEGALLA, PH.D.**
Professor of Management
HEC Paris School of Management

- 15 -
M. **ANTOINE TREUILLE**
Directeur de sociétés Administrateur de la
French-American Foundation United-States

- 16 -
M. **JEAN-PAUL VERMÈS**
Président de VMS France
Vice-Président Délégué de la Chambre de
Commerce et d'Industrie de Paris-Ile de France.



- 1 -



- 2 -



- 3 -



- 4 -



- 5 -



- 6 -



- 7 -



- 8 -



- 9 -



- 10 -



- 11 -



- 12 -



- 13 -



- 14 -



- 15 -



- 16 -

M. **THIERRY BONNIER**
COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT
Sous-préfet, secrétaire général
de la préfecture des Hauts-de-Seine
Commissaire du gouvernement



FAITS MARQUANTS 2016

29 MARS

Nouveau Conseil d'Administration et renouvellement du mandat du Président Jean-Louis Bühl

Suite à la publication au Journal officiel du 8 mars 2016 de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 29 février 2016 approuvant les modifications apportées aux statuts de la Fondation Maréchal Foch, cette dernière a procédé à l'installation de son nouveau conseil.

M. JEAN-LOUIS BÜHL

a été réélu à la présidence de la Fondation à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

18 AVRIL

Odile Koch devient Directrice Générale de la Fondation Foch

Titulaire du MBA du Groupe HEC,

ODILE KOCH

apporte 25 années d'expérience française et internationale en marketing, communication, business développement et gestion d'entreprise qu'elle a décidé de mettre au service de l'intérêt général.



12 MAI

Rencontre de Foch sur la greffe pulmonaire

Les bienfaiteurs de la Fondation ont été conviés à la

5^{ème} édition des « **RENCONTRES DE FOCH** ».

Cette rencontre a permis au Professeur Chapelier (Chef de service de chirurgie thoracique) de retracer les grandes lignes du programme de greffe pulmonaire.

Elle a aussi été l'occasion pour le Docteur Sage de faire un point sur la technique de la « réhabilitation ex-vivo du greffon pulmonaire ».

Plus de 70 personnes étaient présentes pour assister à cet événement.

17 JUIN

Signature de la convention de mécénat avec un laboratoire

Ce laboratoire leader dans la prestation de santé à domicile spécialisé dans la vente de technologies médicales, s'attache à soutenir le développement des technologies diagnostiques et thérapeutiques permettant des progrès dans la prise en charge de patients souffrant de maladies respiratoires chroniques. Avec cet acte fort de générosité, ce laboratoire devient grand mécène de la Fondation Foch pour développer, à hauteur de 210 000 € sur 3 ans, les techniques d'analyse des composés organiques volatiles.

7 JUILLET

Après une année d'instruction, la Fondation Foch obtient le label « DON EN CONFIANCE »

Cette labélisation signifie que la Fondation Foch satisfait aux quatre grands principes du Don en confiance : transparence, respect du donateur, rigueur de la gestion, gestion désintéressée.

Le respect de ces exigences est assuré par le Comité de la Charte du Don en confiance, organisme indépendant dont la mission est d'assurer le contrôle de l'appel public à la générosité.

Par cette labellisation, la Fondation a voulu s'engager encore davantage auprès de ses donateurs.



13 OCTOBRE

Inauguration Centre d'AMP

L'hôpital Foch a inauguré officiellement le 13 octobre 2016 son nouveau centre d'Assistance Médicale à la Procréation, l'un des plus importants d'Europe. Ce centre, financé à hauteur de 1.2 million d'euros par la Fondation Foch, a pour particularité de regrouper sur un même lieu l'ensemble des étapes de l'AMP, de la première consultation pour infertilité à la survenue de la grossesse.



De gauche à droite : Dr Bonneaud, Pr Frydman, Pr Ayoubi, Pr Fanchin et Dr poulain.

LES ACTIONS CLÉS DE LA FONDATION FOCH

Chercher

Parce que la recherche permet une médecine plus performante et innovante, la Fondation Foch participe au financement de programmes de recherche appliquée.



Dans le cadre de cette mission clé, la Fondation Foch a poursuivi tout au long de l'année 2016 l'accompagnement du projet de recherche appliquée sur la **réhabilitation ex-vivo des greffons pulmonaires**.

C'est en 2011 qu'a débuté ce protocole de recherche innovant sur les greffes de poumons à l'hôpital Foch.

D'abord programme pilote de recherche, ce procédé révolutionnaire de réhabilitation ex-vivo des greffons pulmonaires a été mené afin que des poumons non viables en l'état pour une greffe puissent bénéficier d'un traitement de plusieurs heures, destiné à les réhabiliter.

L'objectif de cette technique est d'augmenter le nombre de transplantations et ainsi réduire le délai d'attente pour les patients.

En 2016, la Fondation Foch a mené deux campagnes de collecte avec le même objectif : **réussir à utiliser la technique de traitement des greffons pulmonaires de manière courante et ainsi réaliser un maximum de transplantations de greffons traités par an**.

La première action en avril a permis à la Fondation, grâce à ses généreux donateurs, de financer un équipement de pointe, une machine XPS accélérant le procédé de réhabilitation ex-vivo ainsi que les premières transplantations.

En novembre, un mailing a été envoyé aux fidèles donateurs de la Fondation pour réunir en urgence 150 000 € afin de transplanter de nouveaux malades et ainsi sauver plus de vies.

Au total,
300 000 €

ont été reversés en 2016
par la Fondation à l'hôpital Foch
pour le projet de
réhabilitation ex-vivo des
greffons pulmonaires.

MERCI

Nous remercions
chaleureusement nos donateurs
pour les 1 782 dons reçus
affectés à ce projet !

Soigner et prendre soin

Pour l'hôpital Foch, la santé doit être un équilibre entre science, technologie de pointe et attention à la personne.

La Fondation soutient l'hôpital dans cette mission en lui permettant d'acquérir du matériel de haute technologie et en mettant en place des programmes de parcours de soins personnalisés.



Au total pour
l'ouverture du
centre d'AMP, la
Fondation Foch a
reversé à l'hôpital

**1,2
MILLION
D'EUROS**

En 2016, la Fondation a participé au financement d'un projet d'envergure : **la création d'un centre d'AMP (Assistance Médicale à la Procréation) au sein de l'hôpital Foch**.

Cette plateforme spacieuse et accueillante d'une surface de 1 200 m² regroupe tous les services médicaux nécessaires pour répondre aux besoins des couples qui rencontrent des problèmes de fertilité. Doté d'équipements ultra modernes et performants, le centre allie excellence du soin et parcours patient personnalisé pour des couples dont le chemin est souvent difficile.

Dans ce cadre, le centre dispose d'équipes pluridisciplinaires : médecins, biologistes, sages-femmes, anesthésistes, psychologues et secrétaires travaillent ensemble afin d'accompagner au mieux les couples en difficulté.

La prise en charge se fait de la première consultation jusqu'au début de la grossesse, l'objectif étant la performance des soins et la confiance des couples patients.

Former

En tant qu'hôpital universitaire, Foch a une mission d'enseignement. C'est pourquoi la Fondation le soutient également dans ses projets de formation du personnel médical.

À ce titre, la Fondation Foch a, par le passé, financé plusieurs projets de l'hôpital permettant la formation de son personnel de santé. Parmi ceux-ci, en 2013 des mannequins patients pour l'école d'infirmières, ou encore en 2015 un grand centre de simulation de niveau 3 (le plus élevé), comprenant notamment un simulateur pour la Neurochirurgie (Neuro Touch).

La Fondation Foch finance aussi des programmes de formation pour les patients, c'est par exemple dans ce cadre qu'en 2014 elle a soutenu un programme d'éducation thérapeutique sur les AVC (Accidents vasculaires cérébraux).

LE MOT DU TRÉSORIER

Lors de l'exercice 2016 la Fondation s'est appliquée à être encore plus efficace dans sa collecte et sa gestion afin que l'essentiel de ses efforts bénéficie à l'hôpital Foch, à ses patients, au corps médical et à tous ceux qui permettent à ce bel établissement de fonctionner.



M. GUILLAUME D'HAUTEVILLE

Les différentes actions menées par la Fondation ont permis de recueillir 1 351 K€ de dons et de réaliser 233 K€ de legs, soit en tout 1 584 K€. Les frais de collecte et de gestion se sont élevés à 406 K€. Les revenus nets de la collecte se sont donc élevés à 1 178 K€ d'où un ratio des coûts directs de collecte en amélioration à 25,63 % et inférieur aux situations comparables.

La Fondation a participé à différents projets pour l'hôpital pour un montant total de 1 882 K€. La majeure partie de ce montant a été consacrée à la maternité (1 397 K€) et à la chirurgie thoracique (pour un montant de 308 K€). Le solde, 177 K€, concerne des aides à différents services.

Le ratio des montants reversés sur l'année par rapport à la collecte des fonds nette de frais de collecte est

de 60 % (contre 37 % au titre de l'exercice 2015). Ce calcul ne prend pas en compte un versement exceptionnel effectué au pôle mère-enfant d'un montant de 1,2 M€.

Pour faire face à un environnement financier où les produits de ses locations et de ses investissements sont en baisse, la Fondation, dans un souci constant d'efficacité et de rigueur, mais aussi par respect pour ses donateurs, a réduit ses achats et charges externes de 868 K€ en 2015 à 763 K€ en 2016.

Les autres aides versées à l'hôpital (bourses de soins, subventions aux assistantes sociales) se sont élevées à 21 K€ contre 48 K€ au titre de l'exercice précédent.

Les produits financiers passent de 447 K€ en 2015 à 360 K€ en 2016. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution des actifs financiers et celle de leur rendement.

Compte tenu de ces éléments et de la volonté de Fondation de soutenir l'hôpital généreusement et avec une certaine constance, le résultat de l'exercice 2016 est déficitaire de 450 K€. Ce résultat négatif est à mettre en perspective des dons faits à l'hôpital (plus ils sont importants plus leur impact sur le résultat est négatif) et à la visibilité sur des legs importants pour environ 3 747 K€ intervenus en 2016 mais qui ne seront réalisés que lors de l'exercice 2017.

En conséquence le total du bilan, qui ne prend pas en compte le principal actif de la Fondation (soit plus de 60 000 m² de l'hôpital), est légèrement en baisse à 21 439 K€ au 31 décembre 2016. A cette date, les actifs financiers de la Fondation étaient placés presque intégralement en contrats de capitalisation. Enfin comme lors des exercices précédents, les comptes ont quant à eux été certifiés sans réserve.

Après plus de six ans de mandat en tant que trésorier, permettez-moi de conclure en remerciant personnellement et chaleureusement nos fondateurs, nos donateurs, nos administrateurs et les équipes de la Fondation dont la générosité, l'abnégation et le travail permettent un apport financier et moral substantiel pour assister l'hôpital et lui permettre d'atteindre l'excellence des traitements médicaux et lors de l'accueil de ses patients.

INFORMATIONS FINANCIÈRES EN BREF

Chiffres clés 2016

DONS

LA GÉNÉROSITÉ À FOCH

6 248
généreux donateurs
ayant fait au moins
un don en 2016

14 075
dons
(incluant les dons par
prélèvement automatique)

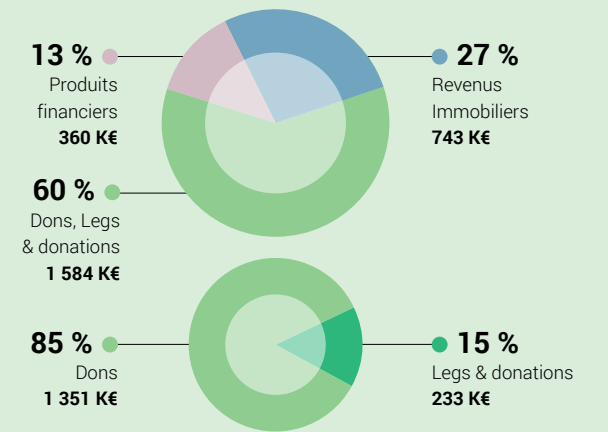
27
dons d'entreprises

1 351 K€
de dons collectés

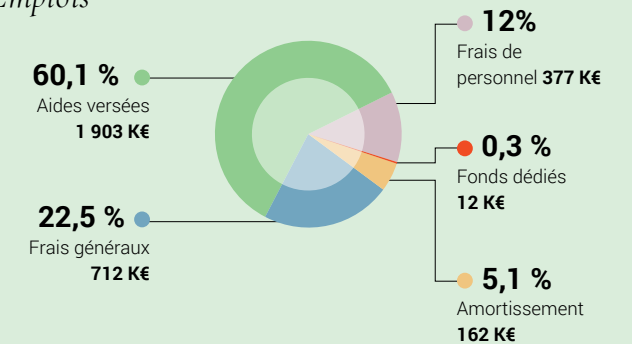
233 K€
de legs & de
donations reçus

1 882 K€
reversés par la Fondation
à l'hôpital Foch

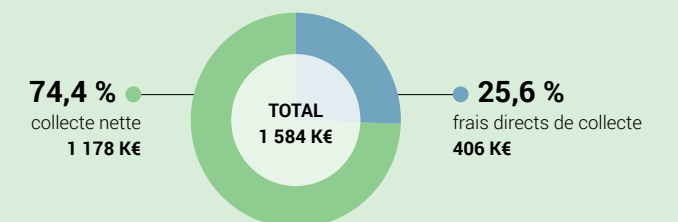
Ressources



Emplois



Frais de collecte / Montants collectés



BILAN 2016

BILAN*	EXERCICE N 31/12/2016	EXERCICE N-1 31/12/2015
	NET	NET
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	32 438	381
Immobilisations corporelles	5 879 432	6 035 674
Immobilisations financières	47 237	47 254
TOTAL Actif immobilisé	5 959 107	6 083 309
Créances	192 496 €	255 001 €
Placements et disponibilités	15 281 815 €	15 537 825 €
Comptes de régularisation actif	5 390 €	16 190 €
TOTAL Actif circulant	15 479 702	15 809 017
TOTAL Actif	21 438 809	21 892 326
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 110 815	5 110 815
Réserves	15 299 219	15 299 219
Report à nouveau	- 32 731	
Résultat de l'exercice	- 450 144	- 32 731
Ecarts de réévaluation	469 788	469 788
TOTAL Fonds associatifs	20 396 947	20 847 091
Provisions pour charges	5 211	5 211
Fonds dédiés	342 915	421 937
TOTAL Provisions et fonds dédiés	348 126	427 148
Dettes financières diverses	379 080	376 170
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 149	44 872
Dettes fiscales et sociales	101 988	60 377
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 128	
Autres dettes	74 391	136 668
TOTAL Dettes	693 736	618 087
TOTAL Passif	21 438 809	21 892 326

* Montants en euros

COMPTE DE RÉSULTAT 2016

COMPTE DE RESULTAT*	EXERCICE N 31/12/2016	EXERCICE N-1 31/12/2015
	NET	NET
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Collectes et autres produits	2 328 044	2 000 458
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	500	17 584
TOTAL Produits d'exploitation	2 328 544	2 018 042
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	762 999	867 949
Salaires, traitements et charges sociales	326 477	369 551
Dotations aux amortissements et aux provisions	222 264	160 255
Subventions accordées par la Fondation	1 882 109	2 622 480
Autres charges	21 306	48 179
TOTAL Charges d'exploitation	3 215 155	4 068 414
Résultat d'exploitation	- 886 611	- 2 050 372
RÉSULTAT FINANCIER		
Produits financiers	360 355	447 440
Charges financières	2 910	4 597
TOTAL Résultat financier	357 445	442 843
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Produits exceptionnels	-	2 697 372
Charges exceptionnelles	-	1 511 637
TOTAL Résultat exceptionnel	-	1 185 735
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	90 937	480 000
Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 915	90 937
TOTAL des produits	2 779 836	5 642 854
TOTAL des charges	3 229 980	5 675 585
TOTAL Déficit	- 450 144	- 32 731

* Montants en euros

COMPTE D'EMPLOIS ANNUEL DES RESSOURCES (AU 31/12/2016)

EMPLOIS*	2016	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2016
Missions sociales	1 903 414 (1)	1 882 109
Frais de recherches de fonds	532 222 (2)	406 044
Frais de fonctionnement	722 430 (3)	-
TOTAL des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	3 158 065	2 288 153
Dotations aux provisions	60 000	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 915	-
Excédent des ressources de l'exercice	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 229 980	-

LES RATIOS D'EMPLOIS 2016

L'analyse du compte emploi des ressources permet d'établir les ratios de dépenses de la Fondation. Ceux-ci n'intègrent quasiment aucune clé de répartition des charges et sont calculés sur la base de « total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat » du compte d'emploi des ressources (cf. tableaux).

(1) - LES MISSIONS SOCIALES

Elles représentent 60.3 % des emplois en 2016 soit 1 903 K€. Les missions sociales de La "Fondation Médicale Franco-Américaine du Mont Valérien ont pour but d'assurer d'une façon désintéressée le fonctionnement et la gestion directe ou indirecte de l'hôpital FOCH, l'école d'infirmières et de sages-femmes annexée et contribuer au développement et à la pérennité de l'hôpital Foch. Ainsi, la Fondation a participé à différents projets pour l'hôpital, notamment pour le service de maternité ou de chirurgie thoracique. Outre cela, la Fondation a accordé des bourses de soins ou

des subventions aux assistantes sociales.

L'ensemble de ces missions sociales est financé soit par des ressources propres de la Fondation issues de ses produits annuels non affectés (produits de placements, produits des dons et libéralités, loyers reçus), soit par des ressources affectées par les donateurs ou testateurs. Le conseil d'Administration peut décider, à l'appui de projet suffisamment documentés qui lui sont soumis par l'hôpital, d'allouer le montant de réserves antérieures au financement d'actions.

(2) - LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Ils représentent 16.8% des emplois, soit 532 K€. Ces frais sont ceux directement rattachés aux efforts liés à la recherche de fonds provenant de la générosité du public. Ils englobent principalement les coûts des mailings et de marketing (publication du journal C.A.S. et autres mailings), le

coût de traitement des dons, les frais de traitement des legs.

(3) - LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ils représentent 22.9% des emplois de la Fondation en 2016, soit 722 K€. Ces frais représentent les charges de la fondation liées à son fonctionnement : amortissements des immobilisations, honoraires, frais d'assurance.

* Montants en euros

RESSOURCES*	2016	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	-	1 381 222
Ressources collectées auprès du public	1 584 250 (1)	1 584 250
Autres fonds privés	-	-
Subventions & autres concours publics	-	-
Autres produits	1 104 649 (2)	-
TOTAL des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	2 688 899	-
Reprises des provisions	-	-
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	90 937 (3)	-
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf tableau des fonds dédiés)	-	79 022 (4)
Insuffisance de ressources de l'exercice	450 144 (5)	79 022
TOTAL GÉNÉRAL	3 229 980	1 663 272
TOTAL des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	-	2 288 153
Soldes des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	-	756 341

(1) - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

En 2016, les ressources collectées auprès du public ont représenté 58.9% des ressources de la Fondation Foch, soit 1.58 M€. 6 248 donateurs ont fait un don pour un montant de 1 351 K€. Ce montant est en hausse par rapport à 2015. Le montant des legs quant à lui a été de 233 K€, en hausse aussi par rapport à 2015.

(2) - AUTRES PRODUITS

Ces produits ne sont pas issus de la générosité du public et sont donc considérés comme des ressources propres de la Fondation. Il s'agit de revenus locatifs et de revenus de placement financier.

(3) - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Cette rubrique représente la partie des dons affectés reçus durant les années antérieures et utilisés en 2016. Ainsi, parmi les aides versées à l'hôpital, près de 91 K€ ont été issus de ressources affectées non utilisées au cours des exercices antérieurs.

(4) - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC

Cette variation résulte de la différence entre le montant des fonds dédiés antérieurs utilisés sur l'exercice et les fonds dédiés constitués durant ce même exercice.

(5) - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE :

Le résultat de l'exercice 2016 est déficitaire de 450 K€. Ce résultat négatif est à mettre en perspective des dons faits à l'hôpital (plus ils sont impor-

tants plus leur impact sur le résultat est négatif).

POLITIQUE DE RÉSERVES

Le résultat financier négatif revêt un caractère exceptionnel. Il pourra aisément être imputé sur les exercices suivants. C'est la raison pour laquelle il n'a pas été jugé nécessaire de l'imputer sur les réserves de la Fondation. Ces dernières ont fait l'objet d'un examen par le Comité Financier, le bureau et le Conseil d'administration de la Fondation. Leur niveau actuel de 15,3 M€ a été jugé pertinent au regard, d'une part, des risques que ferait peser sur le développement de l'hôpital une réduction des contributions de la Fondation sur plusieurs années, et, d'autre part, des enjeux patrimoniaux que représentent les acquisitions immobilières à réaliser pour rationaliser l'emprise foncière de l'hôpital.

LETTRE DE CERTIFICATION COMMISSAIRE AUX COMPTES



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Membres du Conseil d'administration
**FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE
DU MONT VALERIE (FONDATION MARECHAL FOCH)**
40, rue Worth
92150 Suresnes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE DU MONT VALERIE (FONDATION MARECHAL FOCH), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92209 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00062. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE DU MONT VALERIE – (Fondation Maréchal Foch)
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016 - Page 2

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 mai 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Florence Pestie

ILS NOUS FONT CONFIANCE

Mécène d'honneur



Ils nous soutiennent aussi



Ce document est imprimé sur un papier recyclé 100% FSC

Crédit photographique : © Fondation / Hôpital Foch
Création graphique : Arnaud Berroy



L'HÔPITAL GRANDIT GRÂCE À VOS DONNS



La Fondation soutient l'Hôpital Foch depuis sa création en 1929. Grâce à vos dons, elle l'accompagne dans sa quête d'excellence, fait progresser la recherche, innove et rend accessible le meilleur des soins au plus grand nombre.

FAITES UN DON

Faites un don via
notre plateforme
de don sécurisée :

www.fondation-foch.org

Fondation Foch

Pavillon Balsan
40, rue Worth - 92150 Suresnes

WWW.FONDATION-FOCH.ORG
